



MINISTÉRIO DA CIÊNCIA E DO ENSINO SUPERIOR  
DIRECÇÃO GERAL DO ENSINO SUPERIOR  
INSTITUTO POLITÉCNICO DE TOMAR

**ESCOLA SUPERIOR DE GESTÃO DE TOMAR**

## ÁREA INTERDEPARTAMENTAL DE LÍNGUAS

### Curso de Gestão Turística e Cultural

#### PROGRAMA DA DISCIPLINA DE FRANCÊS III

**3º Ano**

**Ano lectivo** : 2005/2006

**Docente** : Maria de Fátima Duarte Lima Coelho  
(Assistente do 2º Triénio de Língua Francesa)

**Regime** : anual

**Carga Horária** : 2 TP

#### 1. OBJECTIFS

Les trois unités de valeur (U.V.) de français de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année du cursus de «Gestão Turística e Cultural» ont pour principal objectif mettre en place et développer des connaissances en langue et civilisation françaises, ainsi qu'un savoir-faire professionnel, liés aux différentes activités des métiers du tourisme.

Ainsi, grâce aux moyens linguistiques programmés, l'U.V. de Français III cherche à faire en sorte que les étudiants soient en mesure de faire face à des situations particulières de communication, moyennant la maîtrise de la langue française, son utilisation dans un environnement socioprofessionnel et la connaissance de ce même environnement. Cette U.V. a donc pour objectif :

- d'abord, poursuivre le travail commencé en Français I et II, tout en exigeant de l'étudiant la mise en œuvre de moyens linguistiques plus complexes ;
- ensuite, permettre une maîtrise accrue de la communication écrite et orale à travers des activités de compréhension de documents et de production en situation ;
- et enfin, cerner l'apprentissage de la langue française dans le champ spécifique de ce cursus : la gestion touristique et culturelle.

L'étude de documents permettant de mieux connaître et comprendre le monde du tourisme, ainsi que l'enrichissement des moyens expressifs permettant de réaliser des actes de communication liés à ce secteur, sont la dominante implicite pour cette troisième année dans le programme qui suit et qui s'adresse à tout étudiant désireux d'évoluer dans un milieu international.

## 2. CONTENU

### 2.1. Thèmes

- ✓ les différentes problématiques liées au secteur touristique
- ✓ le touriste vs le voyageur
- ✓ le concept de tourisme "équitable"
- ✓ le tourisme et les impératifs du développement durable
- ✓ le tourisme de masse
- ✓ le tourisme sexuel
- ✓ l'écotourisme
- ✓ le monde urbain et le tourisme
- ✓ le tourisme culturel : "l'imaginaire du tourisme culturel"
- ✓ le voyage et l'art
- ✓ la littérature de voyages
- ✓ les visites guidées
- ✓ l'actualité touristique
- ✓ les chartes, les codes et les recommandations relatifs au secteur touristique
- ✓ les usages et les coutumes de la vie sociale et professionnelle

### 2.2. Production écrite et orale

- ✓ traductions
- ✓ brochures, dépliants, publicités etc...
- ✓ descriptions
- ✓ dialogues
- ✓ compositions
- ✓ visites guidées
- ✓ débats
- ✓ documents professionnels : curriculum vitae, lettre de candidature
- ✓ entretiens

### 2.3. Grammaire

La grammaire sera abordée en fonction des thèmes du programme, des activités proposées et des besoins des étudiants. Néanmoins, les points suivants seront particulièrement étudiés :

- ✓ l'imparfait de l'indicatif
- ✓ le passé composé
- ✓ les expressions de temps
- ✓ la forme active et la forme passive
- ✓ les pronoms relatifs
- ✓ les pronoms adverbiaux *en* et *y*

- ✓ la négation
- ✓ la condition et l'hypothèse
- ✓ les articulateurs

### 3. CHOIX METHODOLOGIQUES

Les thèmes proposés et les points grammaticaux seront abordés à travers :

- ✓ la réalisation de débats et d'exposés
- ✓ la réalisation de jeux de rôles
- ✓ la rédaction de dialogues
- ✓ la traduction de textes
- ✓ l'élaboration de compositions
- ✓ l'analyse de textes informatifs, narratifs et d'images
- ✓ l'écoute d'enregistrements divers
- ✓ l'utilisation de documentaires et de films
- ✓ la réalisation des visites guidées préparées en cours
- ✓ des exercices de vocabulaire et de grammaire
- ✓ des exercices de lecture

### 4. EVALUATION

Les étudiants pourront choisir entre un des trois modes d'évaluation suivants : *l'évaluation continue, l'évaluation périodique* et *l'évaluation finale*.

#### 4.1. Critères de l'évaluation continue\*

- Fiches de contrôle et production écrite, ainsi que les devoirs = 60%
- Participation positive en classe, assiduité au cours, compréhension et expression orale (oralité et esprit critique) = 40%
- A la fin de l'année, l'étudiant devra obtenir un total minimum de 10/20 (dix sur vingt) pour être reçu.
- Les notes attribuées seront données à la virgule près. L'arrondissement ne se fera qu'à la fin de l'année, lors de l'attribution de la note finale de l'U.V.

**\*N.B. :** Etant donné le caractère continu de cette évaluation, l'étudiant devra assister régulièrement aux cours, ses absences ne pouvant pas dépasser le nombre de 6. Si le nombre d'absences prévu est dépassé par l'étudiant, ce dernier sera automatiquement soumis à l'évaluation périodique.

#### 4.2. Critères de l'évaluation périodique

- 2 partiels = 80%
- Compréhension et expression orale pendant les cours = 20%\*
- A la fin de l'année, l'étudiant devra obtenir un total minimum de 10/20 (dix sur vingt) pour être reçu.

- ef
- Les étudiants n'ayant pas obtenu la note minimum de 8/20 (huit sur vingt) lors du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>ème</sup> partiel seront automatiquement admis à l'examen.
  - Les notes attribuées seront données à la virgule près. L'arrondissement ne se fera qu'à la fin de l'année, lors de l'attribution de la note finale de l'U.V.

**\*N.B. :** Les étudiants qui obtiendront une note supérieure ou égale à 8,5 (huit virgule cinq) à l'écrit (partiels) et dont l'expression orale n'est pas connue du professeur seront appelés à réaliser un examen oral.

#### 4.2. Critères de l'évaluation finale (examens)

- 1 examen écrit = 50%\*
- 1 examen oral = 50%
- L'étudiant devra obtenir un total minimum de 10/20 (dix sur vingt) pour être reçu.

**\*N.B. :** Afin de pouvoir réaliser l'examen oral, l'étudiant devra obtenir la note minimum de 9/20 (neuf sur vingt) à l'examen écrit. Dans le cas contraire, il sera automatiquement admis à l'examen suivant ou recalé, s'il s'agit du deuxième examen.

## 5. BIBLIOGRAPHIE

### 5.1. Dictionnaires

#### 5.1.1. Dictionnaires encyclopédiques

- *Petit Larousse Illustré*, Larousse, Nathan International
- *Grand Usuel Larousse*, dictionnaire encyclopédique (5volumes), collection In Extenso, Larousse
- *Encyclopédie Universalis*

#### 5.1.2. Dictionnaires unilingues

- ***Dictionnaire du français, référence apprentissage, sous la direction de Josette Rey-Debove, dictionnaires Le Robert, Clé International***
- *Le Petit Robert 1*, dictionnaire alphabétique et analogique de langue française, Clé International
- *Le Petit Robert 2*, dictionnaire universel de noms propres, Clé International

- *Le Micro-Robert*, dictionnaire de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, édition Poche

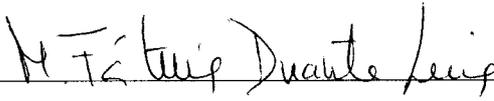
### 5.1.3. Dictionnaires bilingues

- *Dicionário de Francês/Português*, por Olívio de Carvalho, Porto Editora
- *Dicionário de Português/Francês*, por Olívio de Carvalho, Porto Editora
- *Grande Dicionário Francês/Português*, Domingos de Azevedo, Bertrand Editora
- *Grande Dicionário Português/Francês*, Domingos de Azevedo, Bertrand Editora

## 5.2. Grammaires

- *Grammaire du Français Contemporain*, par Jean Claude Chevalier, Claire Blanche Benveniste, Michel Arrivé et Jean Peytard, Larousse
- *Gramática do Francês Fundamental*, por Olívio de Carvalho, Porto Editora
- *Aprender a Saber Francês*, por Maria de Lourdes Falcão e Alda Quaresma Jorge, Porto Editora
- *Larousse – Gramática de francês*, por Anne-Marie e Wendy Lee, Didáctica Editora
- *Bescherelle 3, La Grammaire pour tous*, Hatier
- *Bescherelle 1, La Conjugaison, dictionnaire de douze mille verbes*, Hatier
- *Bled Conjugaison*, Hachette Education
- *Bled Orthographe*, Hachette Education

Maria de Fátima Duarte Lima Coelho



---

(Assistente do 2º Triénio de Língua Francesa)